

Jean Schmitz

La mosaïque mauritanienne*

Parmi un certain nombre de travaux dont nous ferons état dans le cours du texte, l'originalité du propos d'Olivier Leservoisière est triple.

Le sud-est de la Mauritanie est une région où les groupes sont très mélangés et forment une société multiculturelle, interstitielle, car située à la charnière des peuplements haalpulaar le long du fleuve Sénégal, maures (ou baydān) au nord et soninké à l'est, qui est à l'opposé de la représentation que s'en ferait un observateur non averti au vu de la crispation identitaire et ethnique actuelle. En outre, au lieu de prendre pour objet une chefferie ou un ancien émirat ou, à l'inverse, d'analyser une « tribu » isolément¹, l'auteur étudie les relations existant entre trois ensembles sociaux — deux haalpulaar et un baydān — situés aux extrémités d'une sorte de triangle dont la base serait constituée par le fleuve Sénégal qui sert de frontière entre le Sénégal et la Mauritanie. À l'extrémité occidentale de la base du triangle se situe Kaédi — ou Kayhaydi —, qui est actuellement la ville la plus importante de la moyenne vallée, surtout peuplée de populations « noires », haalpulaar et soninké : le « périmètre pilote du Gorgol », un aménagement hydro-agricole de grande taille, y est construit à l'embouchure du Gorgol, un affluent du fleuve Sénégal. À l'autre extrémité orientale de la base du triangle, l'auteur a choisi les deux villages voisins de Dao et de Dolol qui sont rivaux bien que peuplés de Haalpulaar appartenant à la même tribu maraboutique, celle des Moodi Nalla. Enfin le sommet du triangle, situé sur un affluent du fleuve Sénégal, le Gorgol — où a été construit dans les années 1970 l'important barrage de Foug Gleita près de Mbout — est occupé par une autre tribu maraboutique, Maure Baydān cette fois, celle des Shorfa, qui prétendent descendre du Prophète². L'auteur traite donc non pas d'un seul mais de trois modèles anthropologiques distincts — cité, tribu, ligue duale ou factionnalisme — à propos de ces trois ensembles, la ville de Kayhaydi, les Shorfa et les Moodi Nalla.

* À propos de Olivier LESERVOISIÈRE, *Enjeux fonciers en Mauritanie : terres et pouvoirs dans la région du Gorgol*, Paris, Université René Descartes, Thèse, 491 p.

1. L'étape monographique est néanmoins indispensable sur le plan de la théorie anthropologique comme le montrent les contributions rassemblées dans le livre collectif *Al-ansab, la quête des origines...* (BONTE *et al.* 1991).
2. Plutôt que de voir dans ces enclaves de Shorfa de lointains échos du shérifisme marocain, il faut remarquer que ces zones franches ou ces hétérotopies maraboutiques (cf. SCHMITZ 1983) sont situées symétriquement aux deux extrémités de la moyenne vallée, au carrefour de trois types de peuplement : dans la zone en aval c'est à la charnière des peuplements wolof, haalpulaar et maure que se situent les Shorfa qui peuplent le village de Garak et d'autres villages environnants.

Tribu, cité, ligue

Le modèle de la cité, au sens non pas seulement de ville mais de *polis* de l'antiquité grecque ou de *city-state* des Anglo-Saxons, s'impose dans le cas de la ville de Kayhaydi dont O. Leservoisier a reconstitué l'organisation politique complexe à l'aide d'archives et des traditions orales transcrites en arabe par Shaykh Muusa Kamara dans les années 1920, vérifiées par les interviews qu'il a réalisées lui-même en 1991 et 1992³. Sur les six anciens quartiers de la ville, cinq sont peuplés de Haalpulaar et sont dominés par des alliances entre les quatre groupes statutaires qui composent la strate « libre » de cette société : les « guerriers » et les « pêcheurs » sont les plus puissants tandis que les « musulmans » et les « éleveurs » (peuls) qui dirigeaient la vallée auparavant y sont minoritaires car ces derniers furent nombreux à se replier sur la rive sénégalaise face aux razzias des Maures à la fin du XVIII^e siècle.

Le modèle de la tribu comme volonté et représentation⁴ s'applique d'autant mieux aux Shorfa de Mbout qu'il s'agit là d'un ensemble « métis » puisqu'il se constitue à la charnière des XVIII^e-XIX^e siècles dans « le pays des Noirs », au Fuuta Tooro, l'État musulman fondé par les Haalpulaar de la moyenne vallée du Sénégal. Ce serait le premier *almaami*, Abdul Kader Kan, qui aurait invité l'ancêtre des Shorfa à le rejoindre à Tilogne, doublet de Kayhaydi, mais situé sur la rive gauche. À la fin du siècle dernier, la tribu des Shorfa se réinstalla sur la rive droite, dans l'actuelle Mauritanie et devra la croissance de ses effectifs comme de son charisme autant à la ruine des tribus « guerrières »⁵ sous le coup de la colonisation qu'à la réinterprétation des rapports serviles qu'elle opérera : attirant les affranchis *harātīn* en leur donnant la terre, les Shorfa transformeront la servitude en dépendance religieuse et en clientélisme politique.

Enfin les Moodi Nalla sont un exemple topique de tribu vouée au clivage du factionnalisme qui divise en deux ce groupe maraboutique haalpulaar lequel fut le seul à être installé dans une série de villages de la rive maure — entre Kayhaydi et Maghama⁶ — au milieu du XIX^e siècle. Cette opposition à géométrie variable entre les deux factions Moodi Nalla opère à plusieurs niveaux : celle de Dolol étant plus liée aux Maures, en particulier aux Shaykh Sidiyya, est restée d'obédience confrérique Qādiriyya et a attiré à elle des *harātīn*, tandis que les habitants de Dao ayant suivi El Hājj Umar, le diffuseur de la Tijāniyya, se sont affiliés à cette confrérie rivale et sont les maîtres de *maccube* (esclaves haalpulaar).

Les deux rives du fleuve

La seconde originalité de la thèse d'Olivier Leservoisier est de montrer la positivité des relations entre les communautés des deux rives du fleuve, droite mauritanienne

3. Voir son article récent publié en 1993 (LESERVOISIER 1993a).

4. Expression empruntée au titre d'un chapitre de l'importante thèse d'Abdel Wedoud OULD CHEIKH (1985).

5. En particulier des Litāma, qui étaient à la tête d'un sous-émirat du Brākna et qu'une succession de défaites militaires réduisirent presque à néant.

6. Comme en témoigne la carte manuscrite du lieutenant de vaisseau Butel, de 1854, déposée à la Bibliothèque nationale à Paris et référencée dans la notice des « Cartes anciennes de la Vallée du Sénégal » de Ch. BECKER, V. MARTIN et Y. DIALLO (1984). Nous espérons publier ce croquis dans le premier volume de la traduction du *Zuhūr* de Shaykh Muusa Kamara (cf. SCHMITZ 1992).

et gauche sénégalaise⁷. Adoptant un plan historique il va faire coïncider les trois groupes en question et les grandes phases de peuplement de cette zone.

Deux ensembles, ville de Kayhaydi et Moodi Nalla, sont représentatifs de la situation qui prévalait au XIX^e siècle. En effet, cette époque correspond à l'organisation par l'Almamiat — règne d'un imam élu, l'*almaami* — du repli des Haalpulaar sur la rive gauche pour éviter de verser tribut aux émirs maures et de subir les razzias lancées par leurs guerriers. Paradoxalement la contrepartie positive de cette politique défensive sera de permettre le fonctionnement d'une traite triangulaire associant trois partenaires et types de biens distincts : la gomme cueillie par les *harātīn* maures au service des tribus maraboutiques, protégées et rançonnées par les « guerriers » d'une aristocratie souvent famélique et divisée en plusieurs pôles émiraux, contrôlant un affluent du fleuve dont l'axe définissait à la fois des parcours de transhumance, et des pistes conduisant vers les escales du fleuve. Dans ces points de traite, dont Kayhaydi est un exemple caractéristique, les traitants de Saint-Louis, ville située à l'embouchure du fleuve, échangeaient des assortiments de marchandises dont les principales étaient les cotonnades appelées « guinées » contre la gomme des Maures et les biens vivriers — céréales (sorgho et mil), bovins... — des Haalpulaar. Ces derniers ravitaillaient aussi bien les tribus sahariennes que le comptoir de Saint-Louis dont la population augmenta régulièrement au cours du siècle. Cet échange triangulaire — gomme/sorgho/guinées — ne pouvait fonctionner qu'à partir d'un réseau d'alliances politiques entre les partenaires des deux rives, telles que celles qui existaient entre les dirigeants haalpulaar des quartiers de Kayhaydi et les Awlad A'li qui contrôlaient le Gorgol. Ce réseau associait les grandes familles maraboutiques haalpulaar qui fournissaient les candidats au titre d'*almaami* et les fractions maures qui étaient à la tête des émirats ou des sous-émirats.

Plus en amont, sur la rive droite, s'égrenaient les villages Moodi Nalla dont les habitants furent les seuls Haalpulaar à résider sur cette rive, durant la seconde moitié du XIX^e siècle, grâce à leur alliance avec les émirs Idaw'Ish qui étaient à la tête de l'émirat du Tagant. Les pratiques magiques de ces marabouts les protégeaient des prédations des Maures, transformant leurs villages en zones refuges pour les *harātīn* en fuite, et elles leur permettaient, en outre, de récupérer le bétail razié aux éleveurs peuls qui étaient leurs cousins lointains.

Durant la deuxième grande période, qui commence au début du XX^e siècle avec la conquête coloniale de la Mauritanie en 1904, on assiste au repeuplement de la rive droite par les Haalpulaar sédentaires tout d'abord, puis très rapidement par les éleveurs peuls qui poursuivront leur progression vers les contreforts de l'Assaba jusqu'au coup d'arrêt porté par les sécheresses des années 1970-1980, et de l'expulsion des années 1989-1991 (voir *infra*). Avec l'effondrement de la traite de la gomme, les Maures pasteurs associent à cette activité le commerce de détail. La tribu maraboutique des Shorfa réussit à attirer les *Harātīn* des autres groupes en les émancipant, et en transformant la rente servile en allégeance religieuse : ce sont les hameaux de *Harātīn* qui s'associeront aux éleveurs peuls.

7. L'historien Ibrahima SALL (1978) a été un des premiers à analyser les relations politiques existant entre l'émitat du Brākna et le Fuuta Tooro. Shaykh Muusa Kamara y fait une courte allusion, appariant systématiquement les entités politiques wolof, haalpulaar et soninké à l'émirat ou au sous-émirat maure situé en vis-à-vis sur l'autre rive et à qui était versé un tribut en échange d'une protection contre les razzias et les pillages (cf. BOUSBINA & SCHMITZ 1993).

Néanmoins, si l'on fait le bilan des itinéraires identitaires de chacun des groupes, force est de reconnaître que le passé et le présent ne coïncident pas et que les deux rives du fleuve ont tendance à s'éloigner l'une de l'autre. Kayhaydi s'est agrandie jusqu'à devenir une des villes les plus importantes du sud de la Mauritanie. Alors qu'elle était peuplée de pêcheurs et d'anciens guerriers réputés « païens », ou à tout le moins piêtres musulmans pour les Haalpulaar, elle est devenue un centre religieux où affluent enseignants et élèves coraniques originaires de toute la moyenne vallée. Les Moodi Nalla, culturellement très proches des Baydān, et bien que résidant sur la rive mauritanienne, dévient actuellement leurs références identitaires maures, sous l'influence des courants migratoires orientés d'abord vers le bassin arachidier sénégalais puis vers Dakar, et relayés par la scolarisation en français. À l'inverse, l'identité maure est revendiquée exclusivement par les Shorfa qui « oublie » la parenté les liant avec leurs « cousins » noirs de Tilogne, chef-lieu d'arrondissement au Sénégal, parenté qui témoigne de leur passage aux XVIII^e-XIX^e siècles par la rive gauche.

La transcription coloniale des tribus et des terres

La troisième originalité de la thèse d'O. Leservoisière consiste à chercher les racines de cet écartement des deux rives dans les politiques coloniales de ce siècle en matière fiscale et surtout foncière, et à décrire les effets contemporains de ces politiques dans les trois types d'aménagements hydro-agricoles qui coexistent actuellement en Mauritanie : petits périmètres villageois au bord du fleuve, grands périmètres à l'embouchure des affluents du Sénégal, barrages en terre sur les oueds à l'intérieur du pays.

C'est ainsi que la politique de donations de terres aux partisans des Français accentuera les antagonismes entre les deux villages Moodi Nalla de Dao et de Dolol : ces antagonismes sont réactualisés avec les tensions apparues depuis une dizaine d'années entre ce village et celui d'Odobere situé sur la rive sénégalaise, à propos de l'aménagement de petits périmètres⁸. Soulignons l'intérêt du passage dans lequel l'auteur retrace la transition entre l'esclavage et le métayage, qui est actuellement le rapport contractuel rencontré le plus fréquemment dans le bassin du fleuve Sénégal, aussi bien sur les terres de décrues que sur les parcelles irriguées des périmètres⁹.

Les politiques foncières successivement menées par le colonisateur — concessions dans une visée assimilationniste, puis immatriculation à partir de 1906, enfin transcription des droits coutumiers à partir de 1925 — vont donner une grande importance à l'enregistrement des prétentions des différents acteurs à la maîtrise foncière. L'auteur en décrit les effets lointains à Kayhaydi et dans la région de Mbout où dominent les Shorfa.

Aux environs de Kayhaydi a été construit un des trois grands aménagements de la rive mauritanienne à la fin des années 1970, le « périmètre pilote du Gorgol », ou PPG. Dans un but de compensation foncière ont été avantagés les ayants droit, pro-

8. Dans un article récent consacré au conflit sénégal-mauritanien de 1989, John MAGISTRO (1993 : 223-226) analyse les pertes en animaux et en terre située en Mauritanie, pertes subies par les habitants de Thiemping, village qui se trouve juste à l'aval de celui d'Odobere, mais sur la rive sénégalaise.

9. Voir son article dans ce même numéro, pp. 55-84.

priétaires des terres de décrue du Gorgol. Pour ce faire, il fallait déterminer qui étaient les « propriétaires », car selon la littérature coloniale regroupant les nombreuses décisions et décrets des autorités administratives concernant les problèmes fonciers liés aux terres de décrue, les « propriétaires » n'étaient autres que les représentants des différents groupes statutaires localisés dans les quartiers de Kayhaydi, dont l'auteur avait analysé l'organisation politique ancienne. Utilisant habilement un certain nombre d'ambiguïtés sémantiques et d'erreurs de traduction du *pulaar* (le dialecte peul de la vallée) en français, les chefs de quartiers et leurs proches, regroupés dans un « comité des exploitants », ont pu se tailler la part du lion au début des années 1980.

Parallèlement c'est le soutien accordé par l'administration française, depuis le début du siècle, à la tribu des Shorfa qui explique son importance actuelle. Ce soutien est déchiffrable à travers le « Registre foncier » de Mbout, établi dans les années 1930, qui attribue chaque oued ou portion d'oued à une tribu bayḍān (voir *infra*). On peut voir, dès lors, dans la politique de clientélisme foncier menée actuellement par les Shorfa, à la fois à l'égard des *harātīn* en favorisant l'implantation de barrages en terre et de retenues d'eau dans l'Aftūt de Mbout et à l'égard des Peuls qui cultivent dans le « périmètre du Gorgol noir » de Foum Gleita, un lointain écho des prébendes de l'administration coloniale. L'auteur souligne ainsi la diversité et la complexité des enjeux fonciers dans la vallée, et s'interroge notamment sur le jeu multiple des représentants de l'administration chargés d'appliquer les réformes foncières. On a là, dans un des derniers chapitres de la thèse consacré aux élections récentes, une excellente analyse de cas en matière de sociologie politique, résultat d'une approche de terrain qui fait trop souvent défaut dans la littérature consacrée à la Mauritanie actuelle.

Cette thèse s'inscrit dans un renouveau à la fois thématique (rapports entre les communautés, référents identitaires et historiques, politique foncière¹⁰) et géographique (étude de l'Est mauritanien) que l'on constate actuellement avec l'aboutissement d'autres thèses de doctorats qui se complètent les unes et les autres.

En ce qui concerne l'étude des rapports entre tribus et ethnies, la thèse de l'historien Cheikh Saad Bouh Kamara (1993) est très proche de cette dernière puisque, par un curieux effet du hasard, ce chercheur intègre également les Shorfa de Mbout parmi les quatre groupes qu'il analyse. D'une certaine façon, ceux-ci sont placés à la charnière de la partie orientale du Brākna et du sud du couloir méridien¹¹ que formait le Tagant. Cet ancien émirat, qui contrôlait probablement les régions soninké du Gajaaga (rive gauche) et du Gidimaxa (rive droite), ainsi que l'escale de Bakel au XIX^e siècle, était divisé en deux moitiés dirigées par les deux fractions idaw'ish qui se disputaient le pouvoir, les Abakāk et les Shrātīt.

La fraction Abakāk était centrée sur le nord (Tagant géographique) et avait comme marabouts les Kunta de Rachid et les Idaw'li de Tijikja. Rappelons qu'un

10. En ce qui concerne les problèmes fonciers, nous analyserons, dans une autre chronique bibliographique, les travaux de T. PARK (1993) et de son équipe, travaux portant sur les aménagements hydro-agricoles de grande taille en Mauritanie (Boghé, le Dirol, le Gorgol) et de P. BLOCH (1993) en ce qui concerne la région de Bakel, le Gaajaga soninké.

11. Théodore MONOD (1968) a remarquablement souligné l'importance de ces couloirs méridiens qui cloisonnaient l'espace saharien au temps des caravanes. Plus récemment D. RETAILLÉ (1989) invoque une géographie méridienne à propos des oasis du Kawar.

autre historien mauritanien, Abdallah Ould Khalifa, a consacré une thèse importante (1990-1991) à ces derniers, et en particulier aux rapports qu'entretenait cette grande tribu maraboutique avec les « guerriers » abakāk. Ces relations sont qualifiées de *khassiya*, mot dont on ne peut que décliner la complexité — hospitalité croisée, clientèle et protection, tribut... — d'autant que les réalités sociales ainsi désignées sont le plus souvent euphémisées sous les catégories de l'amitié ou de la parenté de lait¹².

C'est la seconde fraction idaw'ish, celle des Shrātīt dont le centre de gravité est situé plus au sud de ce couloir méridien, dans l'Aftūt de Mbout, et leurs marabouts, les Tajakanet, tribu prestigieuse dont la longue histoire remonte aux Almoravides, qui forment les deux premiers groupes étudiés par C. S. B. Kamara (1993). Un des principaux apports de son travail est de mettre au jour les rapports d'amitié (*as shubā*), ou d'honneur (*al-māna*) qui liaient la tribu émirale à ses marabouts, Tajakanet mais aussi Shorfa, lesquels versaient également tributs et forment le troisième groupe. Enfin il analyse la place des Peuls dans ce réseau jusque-là très fluide.

L'auteur montre bien comment la politique foncière coloniale a progressivement redéfini la territorialité en dépolitisant l'espace émiral et en avantageant les tribus maraboutiques au détriment des Shrātīt et des autres tribus guerrières. En effet, il décrit ce que l'on pourrait appeler un processus d'immatriculation « performative » à travers l'instauration, en 1927 et dans les années trente, d'un registre foncier¹³ qui, au-delà du simple enregistrement des prétentions au contrôle foncier, met en correspondance les tribus et les oueds. L'éviction du politique aboutit à une tribalisation hiérarchisée de la terre puisque, à chaque segment dans l'arbre généalogique — les « fractions » de la tribu qu'on pouvait lire dans les « tableaux de commandement » que dressaient les militaires —, était affectée une partie du réseau hydrographique — portions d'oued ou affluent — car l'eau déterminait la mise en culture des terres. Tribalisation, en effet, car l'immatriculation étant faite au nom des fractions et des tribus, les *harātīn* n'avaient accès à la terre qu'à condition d'appartenir à une tribu. Hiérarchisée, d'autre part, car les Peuls, et en particulier les Peuls *waalo*, ne pouvaient s'installer que sur les affluents des oueds et non directement sur ces derniers. Ce sont ces Peuls qui seront les principales victimes des expulsions opérées par les Mauritaniens à la suite des « événements » d'avril 1989 qui marqueront l'apogée du conflit mauritano-sénégalais. D'après les enquêtes précises menées par Christian Santoir (1990) sur la rive gauche du fleuve, les Peuls forment 80 % des quelque 21 000 réfugiés recensés dans le département de Matam situé dans la partie amont de la moyenne vallée du Sénégal. Ce « grand dérangement » achève tragiquement le reflux opéré par ces Peuls lointainement originaires de ce département sénégalais et qui jusque dans les années 1960 avaient progressé vers le nord dans l'Aftūt de Mbout jusqu'à atteindre les contreforts de l'Assaba¹⁴.

12. Nous faisons référence ici aux remarques d'observation et de méthode faites par Giani ALBERGONI et François POUILLON (1976) en ce qui concerne les rapports complexes entre sédentaires (« tributaires » dirait-on en Mauritanie) et nomades dans le sud de la Tunisie.

13. Les travaux de Mariella VILLASANTE DE BEAUVAIS (1989, 1991) montrent également l'importance de ces registres fonciers juste à l'ouest de l'Aftūt, dans l'Assaba, zone contrôlée par les Ahl Sīdi Mahmūd.

14. Dans un autre article synthétique, Christian SANTOIR (1993) analyse les flux et reflux du peuplement peul à l'ouest de l'Assaba, marquant ainsi la fin d'un des processus de sahélistisation des Peuls étudié par Jean-Pierre Hervouet dans les années 1970.

La seule critique que l'on puisse faire à cet ensemble de travaux peu ou pas publiés, mais que nous avons essayé de réunir pour souligner la gravité des problèmes documentaires que rencontre le spécialiste de la Mauritanie, c'est que leurs auteurs ne prennent pas assez de distance par rapport à ce qu'on pourrait appeler la *vulgate mauritanienne* de l'histoire de cette partie occidentale du Sahara. Nous utilisons cette formule car il serait bienvenu de s'inspirer des travaux menés sur les sociétés du Maghreb, qu'il s'agisse de ceux d'Ageron (1967, 1969) sur le « mythe kabyle » ou de ceux de E. Burke III (1975) sur « la vulgate marocaine ». Dans le cas de la Mauritanie, les artisans ou les inventeurs de cette « histoire » sont aussi bien des lettrés arabes du Maghreb (Ibn Khaldun) ou de la Mauritanie (al Yadali) que des militaires, administrateurs ou anthropologues (Faidherbe, Marty, Revol...). Mais ce travail, qui requiert de la part des historiens qu'ils s'inscrivent dans le « tournant historiographique » actuel, ou bien des anthropologues qu'ils adoptent une approche constructiviste, dépasse les capacités d'un seul individu et demanderait la réunion d'une véritable équipe.

*Centre d'études africaines,
EHESS, Paris.*

BIBLIOGRAPHIE

AGERON, Ch. R.

1967 « La politique kabyle sous le Second Empire », *Revue française d'Histoire d'Outre-mer* : 67-105.

1968 *Les Algériens musulmans et la France*, Paris, Presses Universitaires de France, 2 vols.

ALBERGONI, G. & POUILLON, F.

1976 « Le fait berbère et sa lecture coloniale : l'extrême sud tunisien », in E. H. MONIOT, ed., *Le mal de voir*, Paris, Union Générale d'Édition : 349-397 (10/18, Cahiers Jussieu, 2/Université de Paris-VII).

BECKER, C. (en collaboration avec MARTIN, V. & DIALLO, Y.)

1984 *Cartes historiques de la vallée du Sénégal*, Kaolack (Sénégal), CNRS.

BLOCH, P.

1993 « An Egalitarian Development Project in a Stratified Society : Who Ends Up with the Land », in Th. J. BASSETT & D. E. CRUMMEY, eds, *Land in African Agrarian Systems*, Madison, The University of Wisconsin Press : 222-243.

BONTE, P. *et al.*

1991 *Al-ansab, la quête des origines. Anthropologie historique de la société tribale arabe*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme.

BOUSBINA, S. (trad.) & SCHMITZ, J. (présentation)

1993 « L'histoire de l'Almaami Abdul (1727/1728-1806) par Shaykh Muusa Kamara », *Islam et Sociétés au Sud du Sahara*, 7, nov. 1993 : 59-95.

BURKE III, E.

- 1975 « The Image of the Moroccan State in the French Ethnological Literature : a New Look at the Origin of Lyautey's Berber Policy », in E. GELLNER & C. MICAUD, eds, *Arabs and Berbers*, London, Duckworth : 175-201.

KAMARA, Cheikh Saad Bouh

- 1993 *Le foncier rural et le développement en Mauritanie : une perspective historique. L'Aftût de Mbud à l'heure du barrage de Fum-Laglayta*, Québec (Canada), Thèse PhD, multigr.

LESERVOISIER, O.

- 1993a « Histoire du peuplement et rapports fonciers à Kaédi de l'époque des Farba à la conquête coloniale (XV^e-XIX^e siècles) », *Islam et Sociétés au Sud du Sahara*, 7, nov. 1993 : 111-143.
- 1993b *Enjeux fonciers en Mauritanie : terres et pouvoirs dans la région du Gorgol*, Paris, Université René Descartes, Thèse.

MAGISTRO, J. V.

- 1993 « Crossing Over : Ethnicity and Transboundary Conflict in the Senegal River Valley », *Cahiers d'Études africaines*, 130, XXXIII-2 : 201-233.

MONOD, T.

- 1968 « Une division géographique du monde saharien », *Bulletin de l'IFAN*, sér. B, 1 : 269-288.

OULD CHEIKH, A. W.

- 1985 *Nomadisme, Islam et pouvoir dans la société maure précoloniale (XI^e-XIX^e siècle). Essai sur quelques aspects du tribalisme*, Paris, Université de Paris-V, Thèse de doctorat, multigr.

OULD KHALIFA, Abdallah ould Youba

- 1990-1991 *Les aspects économiques et sociaux de l'oued Tijigja : de la fondation du ksar à l'indépendance (1660-1960)*, Paris, Université de Paris I-Sorbonne, Thèse de doctorat, multigr.

PARK, T.

- 1993 *Risk and Tenure in Arid Lands. The Political Ecology of Development in the Senegal River Basin*, Tucson, University of Arizona Press.

RETAILLÉ, D.

- 1989 « Les identifications ethniques dans l'espace Sahara-Sahel. L'apport d'une géographie méridienne », in J.-P. CHRÉTIEN & G. PRUNIER, eds, *Les ethnies ont une histoire*, Paris, Karthala : 61-72.

SALL, I.

- 1978 « Les relations entre les Haal-Pulaar'en et les Brakna 1850-1903 », Dakar, Université de Dakar, Maîtrise d'histoire.

SANTOIR, C.

- 1990 « Les Peuls "refusés" : les Peuls mauritaniens réfugiés au Sénégal », *Cahiers des Sciences humaines*, 26 (4) : 577-603.
- 1993 « Le repli peul en Mauritanie à l'ouest de l'Assaba », *Cahiers d'Outre-Mer*, 46 (182), avril-juin : 131-151.

SCHMITZ, J.

- 1983 « Un politologue chez les marabouts », *Cahiers d'Études africaines*, XXIII (3), 91 : 329-351.
- 1992 « Florilège au jardin de l'opprimé. Une traduction de la monumentale *Histoire des Noirs* de Shaykh Musa Kamara », *Islam et Sociétés au Sud du Sahara*, 6, nov. 1992 : 81-95.

VILLASANTE DE BEAUVAIS, M.

- 1989 « Collectivités tribales, restructuration des stratégies sociales de reproduction et de pouvoir. Quelques aspects du système foncier dans la région de l'Assaba (République islamique de Mauritanie) », Université de Genève, Institut universitaire d'études du développement, Mémoire, multigr.
- 1991 « Hiérarchies statutaires et conflits fonciers dans l'Assaba contemporain (Mauritanie). Rupture ou continuité ? », *Revue du Monde musulman et de la Méditerranée*, 59-60 (I-2) : 181-210.